

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 10 (1951-1955)

Heft: 2

Buchbesprechung: Chronique bibliographique pour 1952 et 1953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1952 ET 1953

Histoire générale et Histoire locale

Nous groupons sous ce titre les travaux qui embrassent plusieurs périodes chronologiques, bien que traitant de sujets fort divers.

Les études relatives aux relations de Genève avec l'étranger sont fertiles en découvertes intéressantes, mais elles demandent des connaissances variées et des recherches menées dans de multiples directions. Tel est le cas de l'article que consacre le Dr Tadeus Stark sur *Genève et la Pologne au cours des siècles* (*Almanach du Vieux Genève*, 1952, p. 49-64). L'auteur, bien informé, débute avec le XVI^e siècle réformé et l'influence du calvinisme en Pologne. Il continue en signalant pour le XVII^e et le XVIII^e siècle les artistes genevois au service des rois de Pologne, l'influence de Rousseau, les rapports de la famille Le Fort avec ce pays et le séjour du professeur Simon L'Huillier en 1789 chez les Czartoriski. Pour le XIX^e siècle, il s'agit de cinq émigrations successives de Polonais à Genève en 1796, 1833, 1863, 1880 et de 1919 à 1939. Pour la période de 1880 à 1918 le Dr Stark compte 1.200 étudiants polonais à l'Université et dans les écoles genevoises.

Ces diverses périodes sont jalonnées par le séjour à Genève de célébrités polonaises, hommes d'Etat, poètes, artistes, écrivains. Nous avons ainsi une suite de personnages présentés avec agrément, en même temps que leurs amis genevois. Une intelligente illustration restitue le milieu pittoresque et dramatique de ces émigrations pas toutes passagères et qui ont laissé des souvenirs tangibles.

L'étude que M. le pasteur Buscarlet consacre à sa famille se rattache au refuge protestant du XVIII^e siècle à Genève. Les Buscarlet sont de Millau en Rouergue. Le premier Buscarlet qui s'installe dans notre cité y est signalé en 1749. Mais c'est son demi-frère Marc Buscarlet, établi en 1766, qui continue le commerce des gants et fait souche. On relèvera dans l'histoire de cette famille et dans sa généalogie maints détails qui ont leur valeur pour l'histoire intellectuelle comme pour l'histoire économique. Jusqu'à nos jours la famille Buscarlet a donné à l'Eglise cinq pasteurs. Le Dr Francis Buscarlet (1863-1951), ancien interne des hôpitaux de Paris, a été un chirurgien réputé ; Johny Buscarlet (1866-1928), un notaire fort cultivé. Quant aux activités d'ordre économique des membres de la

famille l'auteur signale, après la ganterie et l'horlogerie, le commerce et la fabrication des papiers peints de 1830 à 1917. Dès 1866 le foyer de la famille se situe dans la propriété de Grange Collomb sur Carouge. Les Buscarlet restés à Millau ont continué au XIX^e siècle la fabrication des gants et la maison existe toujours. (Daniel Buscarlet. *De Millau à Genève. — Une famille du Refuge, Les Buscarlet*, Neu-châtel, Delachaux & Niestlé, 1953, 46 p., in-8^o).

En 1947, la Compagnie des Pasteurs s'est installée dans de nouveaux locaux au rez-de-chaussée de la maison du Consistoire de l'Eglise Nationale Protestante à la rue du Cloître. M. le pasteur Max Dominicé, ancien modérateur de la Compagnie, qui n'a pas été étranger à l'aménagement de ces salles, a tenu à retracer l'histoire des sièges successifs du Consistoire et de la Compagnie dès 1541. De 1541 à 1711, le Consistoire, tribunal des mœurs, siège au cloître de Saint-Pierre. En 1715, on lui construit un édifice approprié entre la Taconnerie et les Macchabées. Il s'y maintient avec la Compagnie jusqu'en 1875, alors qu'en 1842 il est devenu le corps directeur de l'Eglise. En 1875, l'Auditoire est transformé et surélevé pour loger les deux institutions et le bâtiment de 1715 est démolî. En 1947, le Consistoire émigre à la rue du Cloître et en 1951 la Compagnie l'y suit. (Max Dominicé. *Les locaux successifs du Consistoire et de la Compagnie des Pasteurs*. Tirage à part de la *Vie Protestante*, Pâques 1952, 8 p., in-4^o, illustré.)

La monographie que M. Pierre Bertrand a écrite sur Avully (*Avully, commune genevoise. — Bulletin de l'Institut National Genevois*, t. LV, 1952, p. 86-130) est un recueil captivant de faits, d'épisodes, de traits de mœurs et d'institutions.

Nous sommes ici au cœur de la Champagne genevoise avec les trois agglomérations d'Avully, Epeisse et Eaux-Mortes. Le nom d'Avully vient du domaine d'Avilius plus probablement que d'Avulianus (Jaccard. *Essai de toponymie*, p. 22). M. Louis Blondel a retrouvé à Avully, les traces du « mur de César ». En 1220 le prieur de Saint-Victor est autorisé par le comte de Genève à fortifier le promontoire d'Epeisse, remplacé vers 1350 par le château de Cartigny. A partir du XIV^e siècle, M. Pierre Bertrand consulte les terriers de Saint-Victor pour dénombrer les familles et les habitants. En 1536, les procureurs de la paroisse de Chancy-Avully se reconnaissent sujets de Genève. Mais la situation demeure complexe, les seigneurs de Berne puis les ducs de Savoie réclamant la haute juridiction. Henri IV cède bien Avully et Chancy à la Seigneurie, mais le Parlement de Bourgogne refuse d'enregistrer ses lettres patentes. La pleine souveraineté ne sera acquise qu'au traité de 1754.

Entre temps, M. Pierre Bertrand décrit les incidents nés du bac du Rhône, les émigrations des Gessiens en 1685, la contrebande, la construction du temple en 1716, le rattachement à la châtellenie

de Peney, le reflux des habitants des territoires cédés à la Sardaigne. Il connaît bien les familles de Cartigny, les propriétaires des grands domaines, l'astronome Jacques-André Mallet et ses observations météorologiques.

La Révolution supprime les corporations de communes et liquide les biens communaux. Avec le régime français nous avons la municipalité, qui se continue à la Restauration. Avully devient paroisse en 1838. Telle est esquissée une étude qui entre naturellement plus avant dans le détail de cette vie locale et paysanne.

Le château de Feuillasse dans la commune de Meyrin a été acquis en 1905 par l'Œuvre des Vieillards et Incurables français. Il relevait des fiefs et seigneuries de Mategnin-Cointrin, puis en 1682 du marquisat d'Allemagne. M. E.-L. Dumont a reconstitué l'histoire de ces seigneuries à partir des Viry, des Lect et des Livron, aux XV^e et XVI^e siècles ; pour Feuillasse il identifie les mutations qui du XVI^e au XVIII^e siècle ont fait passer le domaine aux mains des Baudichon de la Maisonneuve, des Trembley, des Pingon et des Perrault de Rutel. Les documents relatifs au Pays de Gex étant assez fragmentaires, cette succession revêt d'autant plus de valeur. (E.-L. DUMONT. *Le Château de Feuillasse (Les Seigneuries de Feuillasse et de Mategnin-Cointrin. — Bulletin de l'Institut National Genevois, t. LVI, 1953, p. 229-238 ; et Les Seigneuries de Feuillasse et Mategnin-Cointrin. Le Château de Feuillasse près Genève. — Le Généalogiste suisse*, 1952, p. 104-109 et 1953, p. 1-7).

Paul-E. MARTIN.

Moyen âge

Plusieurs publications archéologiques intéressent le moyen âge genevois. Dans la nouvelle série de *Genava* (1953, fasc. 2), M. Louis Blondel poursuit sa précieuse « Chronique archéologique ». Des fouilles récentes ont mis à découvert les substructions de l'ancienne chapelle Notre-Dame du Pont, ce qui a permis à M. Blondel d'en dresser le plan. Les Actes du Congrès archéologique de France (110^e session), tenu en Suisse romande en 1952 (éd. hors commerce, Paris, 1953) contiennent des communications de M. Blondel : *Saint-Pierre-ès-Liens, cathédrale de Genève, et ses origines, et Eglises, édifices publics et maisons particulières de Genève* (en collaboration avec W. Deonna), et une communication de M. Deonna : *Sculptures et mobilier de la cathédrale de Saint-Pierre de Genève*. Dans la *Revue suisse d'archéologie et d'histoire* (vol. 13, fasc. 1, 1952, p. 24-32), M. W. Deonna étudie « Une clef de voûte de l'église La Madeleine à Genève. — La chauve-souris et le lierre ». Le motif de cette clef de voûte, datée du XV^e siècle, doit être cherché dans les croyances populaires qui voyaient dans ce mammifère ailé l'emblème du mal,

et dans le lierre l'image de l'immortalité. Une thèse de Hans Maurer, *Die romanischen und frühgotischen Kapitelle der Kathedrale Saint-Pierre in Genf* (Bâle, 1952), reprend, en les complétant sur certains points, les études consacrées à ce sujet par M. W. Deonna ; il s'efforce, en particulier, de déterminer l'origine et la signification des figures qui ornent les piliers de notre cathédrale.

M. Deonna a donné à cette même Revue (vol. 13, 1952, p. 128-159), une étude sur « Les fresques de la Maison de Ville de Genève ».

Jean de Murol, évêque de Genève de 1378 à 1385, a désormais son biographe en la personne de Louis Weber-Silvain (Extrait du *Bulletin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. 71, 1951). Cette étude, qui complète celle de M. Albert Choisy (communication à la Société d'histoire le 23 mars 1939), est malheureusement privée des références indispensables.

M. Sven Stelling-Michaud décrit dans *Genava* (1953, p. 117-131) les Manuscrits juridiques bolonais des XIII^e et XIV^e siècles conservés à Genève. Il s'agit de six manuscrits qui, à des titres divers, peuvent intéresser les historiens du droit : Décret de Gratien, abrégé du Décret, compilation des Décrétales... Parmi ces manuscrits le Décret de Gratien (Biblioth. publ. et univers. Ms. lat. 60) constitue un très bel exemplaire d'apparat sorti des ateliers de Nicolo di Giacomo, enlumineur de la seconde moitié du XIV^e siècle. M. Stelling-Michaud décrit les enluminures qui font de ce manuscrit une pièce de prix due, comme beaucoup d'autres, au choix et au goût d'Ami Lullin.

M. Gottfried Partsch publie dans *Zeitschrift für schweiz. Recht*, 71, 1952, p. 469-488, la communication présentée à notre Société le 8 mars 1951 : « Bestand im mittelalterlichen Genfer Recht letztwillige Verfügungs freiheit oder Freiteilsrecht. » Dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 12, fasc. 71, col. 1162-1175 (Paris, 1952), G. Mollat consacre un important article à Clément VII (Robert de Genève).

Le gros ouvrage de Laurent CHEVAILLER, *Recherches sur la réception du droit romain en Savoie des origines à 1789* (Annecy, 1953), rendra service aux historiens et aux juristes genevois.

Rappelons enfin la publication de « La Levée de 1462 dans les sept paroisses de la ville de Genève » par M. Luc Boissonnas dans les *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. 38, 1952, p. 1-125.

Paul ROUSSET.

XVI^e siècle

Les publications suscitées par le 350^e anniversaire de l'Escalade faisant l'objet d'un compte rendu séparé, on n'aura à citer ici que quelques études de détail. Sous le titre de *La Justice et la Paix*,

M. Waldemar Deonna étudie dans les *Archives héraldiques suisses*, 66, 1952, p. 51-55 et 92-96, la représentation symbolique de ces deux vertus sur une plaque de cheminée aux armes de Genève de la fin du XVI^e siècle et sur le relief du Collège de 1561. Du côté biographique, M. Maurice Bossard, qui s'occupe depuis plusieurs années de la langue de Bonivard, publie dans la *Zeitschrift für roman. Philologie*, 68, 1952, p. 81-86, une note sur Bonivard et la fauconnerie. M^{me} Eug. Droz traite dans la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 14, 1952, p. 266-276, de Simon Goulart, éditeur de musique, et M. Henri Meylan, en marge de ses travaux sur la correspondance de Bèze, scrute dans la même revue (p. 235-249) les relations du Réformateur avec les Italiens de Lyon en 1556 et en tire des conclusions fort intéressantes.

Le travail le plus important qu'on ait à signaler ici est une thèse de Zurich : *Genf, die grossen Mächte und die eidgenössischen Glaubensparteien, 1571-1584* (Affoltern am Albis, 1952, 253 p. in-8^o). Zürcher Beiträge zur Geschichtswissensch., 15) de Peter Stalder, travail très fouillé, basé sur les sources et qui donne sa juste place à la question de Genève dans la grande politique européenne du temps. Enfin c'est avec plaisir qu'on salue la réédition par M. Alain Dufour du *Journal de la guerre de 1589* du pasteur Jean Du Perril (M.D.G., 38, 1952, p. 127-187) qui n'était connu jusqu'ici que par une édition médiocre et mêlée avec d'autres sources de Gaullieur. Muni d'une bonne introduction et de notes critiques développées, le journal de J. Du Perril, désormais connu dans son intégralité s'ajoute ainsi aux autres sources de la guerre de 1589 publiées ces dernières années par M. Albert Choisy et par nous-même.

En 1953, on n'aura à signaler qu'une nouvelle étude de M. Fernand Aubert sur l'iconographie de Th. de Bèze (*Genava*, nouvelle série, I, 1953, p. 61-68) et la publication par le même, MM. Henri Meylan et J. Boussard des poésies latines inédites du même (*Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 15, 1953, p. 164-191 et 257-294), ainsi que deux travaux qui complètent et prolongent les études de 1952 sur l'Escalade. Dans le premier d'entre eux, M. Marc-Aug. Borgeaud attire avec raison l'attention sur un récit peu connu de l'Escalade dû au voyageur Maximilien Misson (*Genava*, nouv. série, I, 1953, p. 133-141) et en tire quelques renseignements nouveaux sur les échelles du duc de Savoie. Dans le second, M. Clément Bosson, auteur de l'excellent chapitre sur les « armes de l'Escalade » dans le volume du 350^e anniversaire, continue dans la même voie en donnant dans *Genava*, nouv. série, I, 1953, p. 143-175, un catalogue très complet et très érudit de la collection des pistolets à rouets du Musée d'art et d'histoire, collection provenant de l'ancien arsenal de Genève.

P.-F. GEISENDORF.

L'Escalade de Genève de 1602

Le 350^e anniversaire de l'Escalade a été dignement célébré par la population de Genève. Il a aussi été, et nous nous en réjouissons également, dignement célébré par les historiens et pour l'histoire de Genève. Il vaut donc la peine de consacrer une partie de la présente chronique aux publications qui ont vu le jour à cette occasion.

Sources. — Les 101 pièces réunies, publiées ou analysées par le Père J. E. M. Lajeunie, O. P. et leurs 8 appendices sont tirés des originaux de la Bibliothèque Nationale de Paris. Elles appartiennent essentiellement à la correspondance échangée entre le roi de France Henri IV, et son ambassadeur à Rome, Philippe de Béthune.

Dans son excellente introduction, le P. Lajeunie a bien montré l'importance de ces lettres pour l'histoire de la politique européenne au début du XVII^e siècle. Le pape Clément VIII travaille à la concentration des forces catholiques. Mais il veut aussi le maintien de la paix qui est son œuvre. Aussi ne peut-il pas approuver les projets du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, sur Genève pas plus que la formation d'une Ligue catholique qui ranimerait les hostilités. De son côté, Henry IV, tout en s'attachant au respect du traité de Vervins, fait échec partout où il le peut à la maison d'Autriche. Il agit sur le pape pour le soutien de sa politique ennemie des aventures.

Pour l'histoire de l'Escalade, le recueil du P. Lajeunie éclaire l'attitude, à la fois du pape et du roi de France. Il explique pourquoi la tentative manquée du duc de Savoie ne peut pas être considérée comme une offensive concertée des catholiques, l'approbation et la participation du pape et du roi d'Espagne lui ayant fait défaut. (*Nouveaux documents sur l'Escalade de Genève. Correspondance entre Henri IV et Béthune, ambassadeur de France à Rome, 1602-1604, publiée avec introduction et notes par J. E. M. Lajeunie. — Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome XXXVIII, 1952, p. 189-472.) Dans le compte rendu consacré à cette publication (*Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1953, p. 307-308), le professeur Oscar Vasella a rappelé que dans son livre *Il Forte di Fuentes* (Côme, 1905), A. Guissani avait déjà identifié et étudié la personnalité de l'aventurier Brocardo Borroni qui apparaît dans la correspondance de Béthune.

Monographie. — Le Comité du 350^e anniversaire a fait paraître la monographie que les *Documents* publiés en 1902 par la Société d'histoire faisaient prévoir et désirer. (*L'Escalade de Genève, 1602; histoire et tradition. Publié par le comité du 350^e anniversaire*, Genève, Alexandre Jullien éditeur, 1952, 556 p. gr. in-8^o, 10 planches.)

Ses sources sont en effet en grande partie tirées de ce recueil auquel il faut ajouter les textes du P. Lajeunie et les lettres de Charles

de Simiane, seigneur d'Albigny, lieutenant-général du duc de Savoie, photocopiées aux Archives d'Etat de Turin.

M. Paul-F. Geisendorf a dirigé la préparation et la publication de ce beau volume qui répond entièrement à l'attente non seulement des érudits, mais aussi de tous les amis de l'histoire de Genève. Il a lui-même écrit la relation de l'entreprise manquée du duc Charles-Emmanuel, tandis que sa préparation diplomatique et ses conséquences politiques sont, de façon approfondie, exposées par MM. Henri Grandjean et Bernard Gagnebin.

Mais à côté de l'histoire, il y a la tradition. Celle-ci prend place dans le livre par la collaboration de MM. André Burger et François Ruchon, qui, chacun pour sa part, se sont attaqués au langage genevois, au *Cé qué l'aino*, aux chansons et drames qui ont pris l'Escalade comme sujet.

La célébration de la fête est l'affaire de M. Jean-Pierre Ferrier, la description des armes et des souvenirs conservés au Musée d'art et d'histoire, celle de M. Clément Bosson. Quant à l'iconographie, elle a en partage les descriptions et les commentaires de M. Gustave Dumur, lesquels viennent s'ajouter au catalogue critique que M. Waldemar Deonna a fait paraître dans *Genava* (XXX, 1952), p. 1-106, 33 planches). L'histoire de l'Escalade a désormais sa somme genevoise.

Les récits. — Ils n'ont pas manqué à la célébration du 350^e anniversaire. Celui de M. Albert-E. Roussy est précis et attrayant, de plus fort bien illustré par Ed. Elzingre (*Ce fut l'an mil six cent et deux*, Editions de la Coulouvrenière, 68 p. in-folio).

La Compagnie de 1602 a édité et répandu un texte plus résumé dû à M. Henry Roussy (Imprimerie Studer, 1952, 24 p. in-8^o), suivi du texte et de la traduction française du *Cé qu'é lainô* qui, à l'avenir, devront céder le pas à l'édition critique de M. André Burger (*Cé qu'é lainô, chanson sur l'Escalade de Genève en langage savoyard éditée par André Burger, professeur à l'Université de Genève, avec le concours de Maria Brun et André Duckert*, (Genève, Librairie Droz ; Lille, Librairie Giard, 1952, 52 p. in-8^o). *L'Escalade et les habitants de Saint-Gervais* (Genève, Imprimerie Typopress, 1952, 40 p., ill.) sous la plume de M. Pierre Bertrand met en évidence le rôle de la rive droite et de ses habitants dans la nuit mémorable. On peut cependant douter de la valeur du témoignage de Léonard Bourdillon, consacré, au XVIII^e siècle, à la gloire de son ancêtre Abraham Bourdillon.

Conférences et articles de presse. — Il est impossible d'analyser et de dénombrer ici les conférences et les discours prononcés lors de la célébration du 350^e anniversaire ou à son occasion. Il en est de même des articles de la presse quotidienne ou d'autres périodiques.

Rappelons cependant que depuis un grand nombre d'années, la Compagnie de 1602 organise une grande séance publique vers le

12 décembre à la Salle de la Réformation et que dans cette séance il y a constamment place pour une conférence historique, d'abord de M. Guillaume Fatio, puis de M. Paul-F. Geisendorf. Ce dernier a eu la bonne idée de réunir ses conférences des années 1945 à 1951 en un volume sous le titre de *La Vie quotidienne au temps de l'Escalade* (Editions Labor et Fides, 1952, 86 p. in-8^o, ill.). Les titres des six chapitres de ce livre, qui a obtenu le plus complet succès, montrent bien que l'auteur et conférencier a largement dépassé le cadre du récit traditionnel. Ce sont : A l'ombre de la Tour Baudet ; Citoyens, bourgeois et habitants ; Dame Royaume chez elle ; Au Collège en 1602 ; Horions, blessures et « poudre de Genève » ; Par les champs et les bois.

De son côté, M. Henri Roussy a extrait des *Annales du Collège* ses notes sur *Régents et collégiens de Genève en 1602* (Imprimerie Studer, 1952, 13 p., ill.).

Deux articles de M. Paul-F. Geisendorf méritent encore d'être cités à cette place. Dans l'*Almanach protestant et Annuaire des Eglises romandes, 1953* (Lausanne, Imprimerie Centrale, 1953, p. 67-70), M. Geisendorf a posé la question suivante : *L'Escalade de 1602 fut-elle une victoire protestante ?* Il y répond que, sans aucun doute, la « chute » de Genève « eût été ressentie comme une défaite personnelle par tous les Etats protestants », mais que l'entreprise fut uniquement savoyarde « motivée par l'ambition d'un prince remuant, téméraire, chevaucheur de nuées ». Il le prouve en rappelant que l'Europe catholique ne monta pas contre Genève une croisade antiprotestante. En effet, pour des raisons de politique générale, ni le roi d'Espagne, ni le pape n'approuvèrent ni ne participèrent au coup de main du duc.

Revenant sur ce thème, M. Geisendorf a donné à *Réforme* (13 décembre 1952) un article intitulé : *L'Escalade, une victoire qui épargna la guerre à l'Europe*. Il n'est pas douteux, souligne-t-il, que l'Europe catholique aurait accueilli avec faveur la défaite de Genève. Mais Rome et Madrid n'ont pas été en mesure de soutenir les projets offensifs de Charles-Emmanuel. Henri IV protégeait Genève. Le pape Clément VIII redoutait une nouvelle guerre. Philippe III, affaibli par la révolte des Pays-Bas, ne pouvait pas risquer la reprise du conflit armé avec la France. La résistance des Genevois a donc éteint le brandon qui risquait de mettre à nouveau le feu à l'Europe.

Paul-E. MARTIN.

XVII^e et XVIII^e siècles

Le rayonnement extérieur de Genève a fait l'objet de quatre importantes études au cours des années 1952-1953. La première, due à la plume de M. Herbert Lüthy (« La République de Calvin et

l'essor de la banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution », dans les *Etudes suisses d'histoire générale*, t. 11, p. 73-107), ouvre des aperçus tout à fait nouveaux sur la politique financière de la monarchie française et le rôle de Genève comme capitale de la banque protestante. Dès la fin du XVII^e siècle, les négociants genevois se chargent, souvent par contrat, de livrer de l'or à la monnaie de Lyon ou de remettre les soldes des armées en campagne. Bien vite, la France se trouvera, pour ses guerres, ses approvisionnements, ses paiements à l'étranger, dans une dépendance complète à l'égard des banquiers étrangers, presque tous protestants et en grande majorité Genevois. M. Lüthy nous dit que le nom de Genevois était devenu synonyme de protestant et même de cosmopolite aux yeux des financiers du XVIII^e siècle. Par des opérations extrêmement audacieuses, les banquiers genevois accumulèrent des fortunes considérables sur les créances qu'ils possédaient envers l'Etat français. La Révolution, avec ses assignats et la banqueroute des deux tiers, mit brutalement fin et à l'euphorie financière des Genevois et à l'indépendance de la République ; aussi, est-ce en qualité de Français que les Genevois poursuivirent leur carrière de banquiers de l'Empire.

C'est encore l'aspect financier qui prédomine dans la « Correspondance de Jaques Serces », éditée par M. Frédéric Gardy dans les *Publications of the Huguenot Society of London*, vol. XLIII, 1953. Chapelain de l'église royale française de Saint-James dès 1738, Jaques Serces (1695-1762), né et éduqué à Genève, fut un des membres les plus actifs du Comité de secours aux protestants de France. La correspondance qu'il entretint pendant plus de trente ans avec le Comité genevois pour le protestantisme français que dirigeait Ami Lullin et avec le Séminaire des étudiants de Lausanne et le pasteur Antoine Court est conservée à la bibliothèque de l'Hôpital français à Londres et à la Bibliothèque de Genève. Elle évoque la destinée tragique des protestants français sans cesse poursuivis pour leur foi et couramment condamnés aux galères, à la prison ou au gibet. Elle montre aussi que le Comité genevois ne cessa de soutenir Serces dans ses efforts, malgré la présence du résident de France à Genève.

Dans une étude remarquable, fondée sur les sources genevoises et belges, notamment les Archives générales du Royaume et celles de la ville de Bruxelles, M. Joseph Feldmann étudie l'émigration genevoise de 1782 et la vie des colonies de Bruxelles et de Constance qui en furent la conséquence (*Die Genfer Emigranten von 1782/83. Ihre Koloniegründungen und ihre politischen und wirtschaftlichen Leistungen während der Revolutionsepoke*, dans les « Zürcher Beiträge zur Geschichtswissenschaft », 1952, 174 p.). La lutte des représentants pour leurs droits politiques ayant provoqué la prise d'armes de 1782

et l'intervention étrangère, un Edit de pacification proclama le bannissement des insurgés. Ceux-ci tentèrent sans succès de créer une colonie genevoise à Waterford en Irlande, mais réussirent à s'établir à Bruxelles et à Constance grâce à l'édit de tolérance de Joseph II. Ils s'y occupèrent principalement de commerce. La maison Senn, Bidermann & C^{ie} exerça même une activité considérable dans le domaine de l'exportation des textiles, cotons et mousselines. La révolution genevoise de 1789 marqua la fin de l'émigration et le retour des colons dans leur patrie.

A l'aide de nombreux documents inédits, M. Arturo Pascal étudie l'histoire de la sortie des Vaudois du Piémont en 1686-1687 et leur émigration en Suisse (*L'espatrio dei Valdesi in terra Svizzera*, « Beihefte der Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte », 8, Zurich, Leeman, 1952, 228 p.). Grâce aux généreuses intercessions des cantons évangéliques, les Vaudois détenus dans les cachots ducaux à la suite de la persécution déchaînée en avril 1686 contre les Vallées par le duc de Savoie, à l'instigation du roi de France, furent libérés et proscrits de leurs pays. En plein hiver, à travers les neiges du Mont Cenis, la Maurienne et la Savoie, les treize brigades vaudoises parvinrent à Genève, où elles furent accueillies avec empressement et commisération. Cette émigration forcée avait été précédée par l'exode des « invincibles » qui avaient pu résister sur les plus hauts sommets de leurs montagnes.

Peut-on ranger dans la même catégorie que les quatre études précédentes, celle de M. Alfred Vogel sur « L'influence de Genève sur la formation de la démocratie américaine » (*Revue de Suisse*, 1952, 2^e année, p. 1-15), car dans son effort pour dresser « une suite panoramique des événements », il accumule les simplifications et les contre-vérités. M. Vogel affirme que la doctrine religieuse de Calvin est « une synthèse des théories de Luther et de Zwingli » et pense que les dogmes anglicans rassemblés en 1552 par Cranmer dans sa Confession de foi « ne doivent presque rien à la Confession d'Augsbourg... et presque tout à Genève et à Calvin » ! Sous prétexte que *L'Esprit des Lois* a paru à Genève, M. Vogel fait de Montesquieu un Genevois de fait et un des « premiers mandataires internationaux de l'esprit républicain calviniste » ! Il croit que Voltaire et Rousseau ont été « rejetés en qualité de catholiques par les bourgeois genevois », alors que Voltaire a été accueilli à bras ouverts et combattu uniquement à cause de ses intrigues politiques et de ses sarcasmes religieux, tandis que Rousseau rentrait dans le giron de l'Eglise protestante en 1754 déjà. M. Vogel pense que le suffrage universel et la séparation des pouvoirs sont des « nouveautés genevoises » et il présente notre République « comme une sorte de capitale de la France oppositionnelle : contre le roi de France », nous dit-il, « contre l'Eglise et le Clergé de France », d'accord, mais non « contre l'Institut et l'Académie

de France », puisque les Genevois en ont constamment fait partie et encore moins contre la Banque de France, puisqu'ils sont au nombre de leurs fondateurs. Tout cela n'est guère sérieux.

Sous le titre « Un débat sur la démocratie genevoise : Chouet et Fatio au Conseil général (5 mai 1707) », M. W. A. Liebeskind résume les thèses qui furent soutenues ce jour-là par les chefs des deux partis en présence. Tous deux reconnaissent que la souveraineté appartient au Conseil général, mais Jean-Robert Chouet affirme qu'elle a été déléguée aux magistrats civils, tandis que Pierre Fatio, estime que les Conseils ont usurpé les droits du Conseil général et qu'une souveraineté déléguée est chimérique (*Mélanges Sauser-Hall*, 1952, p. 99-107).

La découverte d'un ouvrage intitulé « Union sincère et sans retour des Luthériens avec les Calvinistes » par Henri Fiot, traduit du latin de Jean-Alphonse Turrettini, à Londres, 1726, a poussé le professeur Jaques Couvoisier à se pencher sur la curieuse figure de l'auteur de cette traduction. Il l'identifie avec un ancien professeur d'éloquence au collège du cardinal Lemoine, condamné pour simonie par l'Officialité de Paris, réfugié à Genève de 1712 à 1722 et sur lequel la Chambre des prosélytes fut appelée à délibérer plus d'une fois (*Mélanges historiques offerts à M. J. Meyhoffer*, 1952, p. 39-51).

Au chapitre de l'histoire économique, mentionnons l'étude de M. Louis Cottier sur « Le comptoir royal d'horlogerie de Carouge » dans le *Journal suisse d'horlogerie*, édition suisse, 1952, p. 14-21, et l'ouvrage posthume d'Eugène Jaquet *Le Musée d'horlogerie de Genève* (Union des Fabricants d'horlogerie, 1953, 231 p.), contenant un catalogue descriptif et illustré des montres conservées au Musée, notamment les remarquables produits des ateliers genevois du XVII^e au XIX^e siècle.

L'histoire littéraire de Genève a également donné lieu à plusieurs publications au cours des deux dernières années. Dans les *Annales du Collège de Genève*, 1952, p. 34-42, François Ruchon évoque les « Travaux de collégiens genevois du XVII^e siècle » d'après les copies de « thèmes publics » corrigées par le professeur Théodore Tronchin et utilisées au verso pour rédiger ses propres discours et rapports. Les ouvrages relatifs à Jean-Jacques Rousseau sont exclus de cette rubrique, puisqu'ils sont analysés dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau*. En revanche les publications concernant Voltaire méritent d'être signalées ici, les vingt dernières années de la vie du patriarche des Délices étant si étroitement liées à la politique genevoise.

Au cours du printemps 1953, M. Théodore Besterman a commencé la publication à Genève de la volumineuse correspondance de Voltaire qui doit compter quelque soixante volumes. Les trois premiers livres couvrent les années 1704-1734, c'est-à-dire les périodes pari-

sienne et anglaise de l'écrivain. Au contraire, les *Lettres inédites à son imprimeur Gabriel Cramer*, publiées avec une introduction et des notes par Bernard Gagnebin (Genève, Droz et Lille, Giard, 1952, XLIII + 317 p.), concernent exclusivement la période genevoise. Pendant toute cette époque, Voltaire a confié l'impression de la plupart de ses ouvrages aux deux frères Cramer et en conséquence échangé avec eux d'innombrables lettres et billets. Quelques-uns d'entre eux seulement étaient connus. Le choix de 342 missives figurant dans cette édition illustre la méthode de travail de l'écrivain, son habileté à diffuser ses ouvrages malgré la censure, son audace à les désavouer aussitôt parus. Ces lettres permettent également d'attribuer définitivement aux presses genevoises des ouvrages dont on ignorait et le lieu et la date de publication.

L'étude du « Grand Livre des frères Cramer » nous a permis également de démontrer que *L'édition originale de Candide* avait bel et bien paru à Genève, en janvier 1759, et non à Paris comme le croyaient la plupart des spécialistes qui s'étaient penchés sur ce problème au cours de ces dernières années (*Bulletin du Bibliophile*, 1952, 169-181). La découverte de trois nouvelles lettres inédites de l'auteur de *Zadig* nous a donné l'occasion, enfin, de prouver que Voltaire fut un des plus grands comédiens de tous les temps, feignant d'être pauvre alors qu'il accumulait une fortune, criant à la persécution, alors qu'il abusait des lois de son pays et jouant au mourant, lui qui vécut jusqu'à 84 ans (« Voltaire démasqué par sa correspondance avec les Tronchin », *Revue savoisiennne*, 1951, p. 36-50).

Dans la *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1952, p. 152-164, M. Edouard Chapuisat retrace brièvement les relations de Voltaire avec le publiciste Mallet Du Pan. L'admiration que le jeune homme vouait au Nestor de son temps se transforma peu à peu en répulsion à l'égard de l'écrivain qu'il ne craignit pas de traiter de « bouffon sceptique et badin qui a inondé l'Europe de ses turlupinades ».

Le libraire Gabriel Cramer avait un homonyme en la personne du mathématicien ami des Bernoulli, correspondant de Buffon, Euler, Fontenelle, Réaumur, etc. En attendant la thèse que prépare sur lui M. Pierre Speziali, saluons avec plaisir la publication par M. Georges Le Roy, doyen de la Faculté des lettres de Dijon, des *Lettres inédites de Condillac à Gabriel Cramer*, avec un commentaire et des notes savantes (Paris, Presses univ., 1953), ainsi que la publication par M. Speziali d'« Une lettre inédite de Maupertuis à Gabriel Cramer » relative aux mesures d'arc de méridien faites en 1736 en Laponie (*Archives des Sciences*, VI, 1953, p. 89-93).

Les deux Gabriel, le libraire et le mathématicien, se retrouvent dans le dernier ouvrage de Lucien Cramer sur *Une famille genevoise, les Cramer ; leurs relations avec Voltaire, Rousseau et Benjamin*

Franklin-Bache (Genève, Librairie Droz, 1952). La correspondance de M^{me} Gabriel Cramer et de son beau-frère Philibert Cramer avec Rousseau, l'éducation du petit-fils de Benjamin Franklin à Genève, la vie mouvementée de Gabriel Cramer-Audeoud et la carrière politique du syndic Auguste Cramer ont fait en outre l'objet des recherches de Lucien Cramer. Son livre est truffé de lettres inédites, de notes et de mémoires d'un vif intérêt.

Dans le domaine de l'histoire de l'art, signalons enfin deux études de M. Michel Benisovich, sur « Quelques secrets de Liotard » (*Genava*, nouv. sér. I, p. 55-60) et sur « Les collections de tableaux du conseiller François Tronchin et le Musée de l'Ermitage » (*ibid.*, p. 25-51).

Bernard GAGNEBIN.

XIX^e siècle

La monumentale *Histoire politique de Genève de la Restauration à la suppression du budget des cultes*, de François Ruchon (Genève, Jullien, 1953, 2 vol. de 410 et 502 p. ; portrait de l'auteur en frontispice et note liminaire de M. Paul-E. Martin) est une œuvre qui compte. Pour en rassembler les matériaux, il a fallu que, pendant quinze ans, l'auteur consacrât à ses recherches la plus grande partie du temps que lui laissaient son enseignement et son activité politique. Une exceptionnelle puissance de travail lui permit d'achever avant sa mort ce monument de civisme et d'érudition.

A vrai dire, plus qu'une histoire politique de Genève, c'est une histoire de la politique genevoise que nous a laissée François Ruchon. Il a en effet concentré son attention sur la vie parlementaire, sur le jeu des hommes et des partis, sur les polémiques de presse. Le champ est donc limité. Les problèmes économiques et sociaux ne sont qu'accessoirement pris en considération. De grandes questions (urbanisme, voies de communication, services industriels), qui ont joué un rôle dans les luttes politiques, sont tout juste effleurées. Les relations de Genève avec la Confédération ne sont pas non plus traitées méthodiquement. Doit-on reprocher tout cela à l'auteur ? Nous ne le pensons pas. En premier lieu, du moment qu'il faisait œuvre de pionnier, et que le champ à explorer était très vaste, il lui fallait éviter de disperser ses efforts. En second lieu, il se devait de respecter la division du travail que les historiens genevois se sont imposée. C'est ainsi que les problèmes économiques et sociaux seront traités par M. Antony Babel dans l'*Histoire économique de Genève*, à laquelle il travaille depuis des années, et dont on attend impatiemment la parution. D'autres questions seront abordées dans l'ouvrage collectif, dirigé par M. Paul-E. Martin, qui fera suite à

l'Histoire de Genève des origines à 1798. Cette division du travail présente indéniablement des avantages. A bien des égards, la spécialisation, aujourd'hui inévitable, l'exige. Mais on ne saurait se dissimuler ses inconvénients.

Dans son *Histoire politique de Genève*, François Ruchon raconte et décrit les événements. Il le fait de manière analytique. Il semble fuir la synthèse. Mais la synthèse, nous l'aurons, et de sa plume, dans l'ouvrage collectif en préparation dont nous venons de parler.

Les deux volumes dont nous rendons compte s'ouvrent donc rarement sur de larges perspectives, et semblent s'interdire toute synthèse. En revanche, que de vues pénétrantes, que de touches justes, que de jugements équitables sur les hommes, sur les partis, sur les situations dans lesquelles ils se sont trouvés les uns par rapport aux autres dans les luttes, souvent passionnées, au cours desquelles ils s'affrontèrent. Un ardent effort de sympathie et une sûre méthode historique ont permis à l'auteur de parler sans aucun esprit partisan d'événements politiques relativement récents. Ces qualités font qu'en plus de sa valeur scientifique, son œuvre a une réelle valeur civique.

L'analyser dans le cadre de cette modeste bibliographie serait une vaine entreprise. Qu'il nous suffise d'avoir dit les mérites que nous lui reconnaissions et la gratitude que nous avons à François Ruchon d'avoir trouvé malgré la maladie l'énergie de mettre au point, avant de quitter ce monde, la grande œuvre qu'il laisse à sa patrie, œuvre que viendront couronner les chapitres qu'il a rédigés pour l'ouvrage collectif à paraître sur l'histoire de Genève de 1798 à nos jours.

En dépouillant les dossiers inédits que conservent les Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, M. Jean-Charles Biaudet a pu tirer au clair certains aspects encore obscurs des négociations entre Pictet de Rochemont, les Français et les Alliés au sujet du désenclavement de Genève. Il a consigné le résultat de ses recherches dans un article sur « Le traité de Paris du 30 mai 1814 et la question du Pays de Gex » (*Revue suisse d'histoire*, t. II, 1952, p. 71-98). Les Français, on le sait, firent tout d'abord quelques concessions. Puis ils se montrèrent intractables, refusant même de céder la « langue de Versoix ». Les Alliés n'insistèrent pas. A quoi attribuer ce changement d'attitude ? William Martin avait supposé que, n'obtenant pas en Belgique les agrandissements territoriaux qu'elle demandait, la France avait estimé ne pouvoir renoncer au Pays de Gex. La réalité est différente. C'est le principe de l'intangibilité de son ancien territoire que la France défendait. Les négociateurs suisses et genevois, d'autre part, se présentèrent en ordre dispersé. Genève perdit ainsi la partie. Elle ne devait obtenir les concessions qui rendirent son territoire contigu à celui de la Suisse et permirent son entrée

dans la Confédération que par le second traité de Paris, en novembre 1815. Les documents publiés et magistralement commentés par M. Biaudet permettent de suivre jour après jour les négociations manquées du printemps 1814.

Jean-Jacques Rigaud joua un rôle de premier plan non seulement à Genève, mais sur la scène helvétique. Onze fois député à la Diète, il avait, dans le monde politique suisse, de nombreuses et bonnes relations. On le consultait. On l'informait de ce qui se passait. Preuves en soient les lettres, conservées aux Archives d'Etat de Genève, que commente M. Edouard Chapuisat dans un article intitulé « Joseph-Hyacinthe Barman et Jean-Jacques Rigaud. Une correspondance politique 1838-1844 » (*Annales valaisannes*, II^e série, XXVII^e année, 1952, p. 241 à 254).

Le bel ouvrage de M. Luc Monnier sur *L'annexion de la Savoie à la France et la politique suisse* (Genève, 1932) n'a pas absolument épousé le sujet. Des documents privés, devenus accessibles par la suite, ont fourni la matière de compléments, à vrai dire mineurs. C'est ainsi que l'étude des lettres écrites à James Fazy par Abraham Tourte, qui était en 1860 ministre de Suisse à Turin, nous vaut un mémoire posthume de Giovanni Ferretti sur *Cavour e le annessioni nelle lettere di Abraham Tourte* (Roma, Libreria dello Stato, 1953, VIII-28 p.). Ce mémoire, qui avait paru tout d'abord dans la *Rassegna storica del Risorgimento* (anno XL, 1953), est complété par une notice biographique et par une bibliographie des publications historiques de Ferretti, dont plusieurs, on le sait, concernent les relations entre Genève et l'Italie. Les lettres de Tourte, qui était en excellentes relations avec Cavour, donnent sur les négociations entre la France et le Royaume de Sardaigne des appréciations personnelles intéressantes et pittoresques. Elles montrent à quel point la diplomatie suisse fut alors maladroite. Elles prouvent enfin, de manière irréfutable, que ni Tourte ni Fazy ne portent de responsabilité dans l'organisation de la malheureuse expédition de Perrier le Rouge.

Cette expédition a provoqué l'envoi à Genève de deux commissaires fédéraux : le futur conseiller fédéral Welti et Aepli, homme d'Etat saint-gallois. Ils s'acquittèrent avec tant de doigté de leur mission que les Genevois leur conférèrent leur bourgeoisie d'honneur. Dans son livre intitulé *Arnold Otto Aepli, 1816-1897* (Saint-Gall, Verlag der Fehr'schen Buchhandlung, 1953, xvi-234 p., un portrait en frontispice), M. Hans Hiller consacre des pages fort intéressantes à cette intervention fédérale dans les affaires genevoises, sur laquelle il a pu disposer des souvenirs et des documents laissés par Aepli.

Avant de quitter cette époque, signalons encore la publication par M. Paul Guichonnet, dans la *Rassegna storica del Risorgimento* (anno XXXIX, 1952, p. 622-625), de « Trois lettres inédites de Cavour », dont deux concernent le projet de chemin de fer Annecy-

Genève par Le Plot, tandis que la troisième montre l'intérêt très vif de l'homme d'Etat piémontais pour tout ce qui était de nature à intensifier le commerce entre la Savoie et Genève. Ces lettres, qui datent des années 1850 et 1856, sont adressées à Joseph Jacquier-Chatrier.

Dans *Il populismo russo* (Turin, Einaudi, 2 vol. de xx-1194 p.), ouvrage magistral sur le mouvement des idées socialistes russes pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, M. Franco Venturi est constamment appelé à parler de Genève, qui fut pendant un temps le principal centre d'activité des émigrés russes. Ils y publièrent des journaux, des périodiques, des brochures ; ils y tinrent de nombreuses réunions ; plusieurs y vécurent et y moururent. En janvier 1954, M. Venturi a fait une communication à notre société sur les émigrés populistes russes à Genève, communication dans laquelle il a groupé ce que son livre contient sur le sujet. On en trouvera le résumé dans notre prochain bulletin. Cela nous dispense d'entrer ici dans plus de détails.

Les mémoires sont une mine de renseignements pour l'historien. Aussi sera-t-on reconnaissant à M. Théodore Aubert d'avoir publié *Les « papiers » du Colonel Aubert* (Genève, Jullien, 1953, xiv-406 p., 16 pl. hors texte). C'est une figure fort sympathique que celle de Jean-Louis Hippolyte Aubert (1813-1888). Colonel fédéral, il contribua fort utilement au développement des institutions militaires de la Suisse moderne. Ingénieur de talent, il dirigea avec succès la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Suisse. Son civisme et l'intransigeance de ses convictions politiques, ardemment conservatrices et traditionalistes, lui dictèrent une conduite très digne lors des événements qui marquèrent à Genève et en Suisse le triomphe du radicalisme : il leur sacrifia sa carrière.

Dans les « papiers » laissés par le colonel Aubert, ce sont surtout les souvenirs militaires qui retiendront l'attention de l'historien. Les souvenirs civils sont également intéressants. Ils aident à faire revivre l'atmosphère de la Genève du XIX^e siècle, et montrent, par un exemple vécu, les répercussions des luttes politiques sur la carrière d'un homme et sur la vie de sa famille.

C'est également dans des papiers de famille que M. Marc Cramer a puisé la matière d'un article sur « Frédéric Cramer (1795-1855), soldat de l'Empire et syndic de la République » (*Bulletin de l'Institut national genevois*, LV, 1952, p. 131-151). Ce faisant, il a attiré l'attention sur les « Souvenirs de ma vie » laissés par cet homme qui prit ardemment part à la vie de l'Eglise et de la République, dont il parcourut tout le cursus honorum.

C'est encore de documents privés, en l'occurrence de lettres conservées à la Bibliothèque de Genève, que M. Guichonnet a tiré la matière d'une brève étude sur *William De la Rive, un témoin genevois de*

la Révolution (tirage à part du « Recueil de la Société d'histoire de la Révolution de 1848 », 1953). L'étude commence par un portrait, fort bien campé, de William De la Rive, patricien genevois évolué et cosmopolite, cousin et ami de Cavour dont il fut aussi le biographe. Suivent des extraits de lettres écrites de Paris à ses proches par De la Rive, qui suivit de près les événements de 1848.

Passons à l'histoire des institutions genevoises, et plus précisément, à l'histoire des institutions juridiques. M. Maurice Battelli leur consacre quatre études remarquables par leur concision et par leur précision. Dans la *Festgabe für Erwin Ruck* (Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 1952, p. 67 à 84), il analyse et commente « Le débat sur la création de l'Hospice général à Genève », débat qui posa des problèmes fort intéressants tant en ce qui concerne l'interprétation des traités de 1815 et 1816 que la propriété des biens de l'ancien Hôpital général. La loi de 1868, par laquelle l'Hospice général a été créé, marque en outre une étape décisive dans la fusion morale et matérielle entre l'ancienne république et les communes réunies. Elle est aussi cause, dans une large mesure, du rôle très effacé que joue à Genève la commune d'origine, à laquelle n'incombe pas le devoir d'assister ses ressortissants indigents. C'est ce que relève M. Battelli dans une seconde étude publiée tout d'abord dans les *Mélanges Georges Sauser-Hall* (Paris et Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1952, p. 109-123), puis dans un second recueil collectif consacré à *La démocratie directe dans les communes suisses* (Zurich, Editions polygraphiques, 1952, p. 235 à 246). Cette étude, intitulée « Quelques particularités des communes genevoises au XIX^e siècle », analyse l'évolution du droit genevois, de l'ancien régime à nos jours, en ce qui concerne la commune, ses rapports avec le canton et avec ses ressortissants. Elle montre que les institutions genevoises sont en ce domaine assez différentes de celles de la plupart des cantons suisses.

« Avant et après la suppression du budget des cultes à Genève », tel est le titre d'une troisième étude, parue dans le *Recueil de travaux publiés à l'occasion de l'assemblée de la Société suisse des juristes à Genève du 4 au 6 octobre 1952* (Genève, Georg, 1952, p. 307-340). M. Battelli y analyse l'évolution des rapports juridiques entre les églises et l'Etat de la fin de l'ancien régime à nos jours, particulièrement en ce qui concerne les questions financières.

Une quatrième étude de M. Battelli est consacrée à « La notion de souveraineté du peuple dans les constitutions genevoises du XIX^e siècle ». Elle a paru dans *Demokratie und Rechtsstaat, Festschrift zum 60. Geburtstag von Prof. Dr. Zaccaria Giacometti* (Zurich, Editions polygraphiques, 1953, p. 8 à 34). On y trouve en particulier une analyse détaillée et pénétrante des débats au cours desquels ont été élaborées les constitutions de 1842 et de 1847. Ces

débats, et tout particulièrement certaines interventions d'Alexandre Auguste de Morsier, qui mit ses collègues en garde contre les tendances despotes d'une démocratie qui ne respecterait pas suffisamment les formes juridiques et les droits des minorités, sont d'une étonnante actualité.

Venons-en aux publications consacrées à des Genevois célèbres. Le 125^e anniversaire de la naissance de Henri Dunant a été célébré dans un grand nombre de pays. Des livres et des brochures ont été publiés. La plupart ne sont que des œuvres de vulgarisation. Nous nous bornerons à signaler les biographies de Suzanne Oswald (Schweizerische Jugendschriften, 1953), Armand Payot (Am Puls der Welt, Düsseldorf, 1953), Karl-August Blendermann (id.), Reidar Kåring (Oslo, 1951) et Hans Ebeling (Friedrich, Bad Pyrmont, 1952). Deux travaux, en revanche, d'importance inégale, reposent sur l'étude directe des sources. Dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (avril 1953), M. Bernard Gagnebin examine « Le rôle de Henri Dunant pendant la guerre de 1870 et le siège de Paris », rôle plus actif, plus important qu'on ne le croit communément, et qui prouve que le fondateur de la Croix-Rouge a continué à s'intéresser à son œuvre, contrairement à ce que l'on a prétendu.

Le livre de Miss Ellen Hart, *Man born to live, Life and Work of Henry Dunant, Founder of the Red Cross* (Londres, Victor Gallancz, 1953, 372 p., 1 pl. hors texte) est-il, comme le prétend la « liseuse » de l'éditeur, non seulement la première biographie de Henri Dunant, mais sa biographie définitive (« This will no doubt be the definitive biography of Henry Dunant ») ? Certainement pas. Mais l'ouvrage, très féminin de style et d'inspiration, est à plus d'un titre intéressant. Il repose sur une étude intelligente et consciencieuse des documents manuscrits conservés à Genève ; une vive sympathie pour la personne de Dunant lui donne de l'unité. Miss Hart a compris son personnage sinon dans toutes les contradictions de son être, du moins dans les traits dominants de son caractère. Elle en parle avec tact et conviction. C'est une bonne biographie, où l'effort pour situer l'action du héros dans le cadre des événements historiques de son temps manque toutefois de vigueur et de maîtrise. Il y a place après elle pour d'autres études. Mais ses qualités sont réelles, et elle comble, à n'en pas douter, une lacune.

Sur le général Dufour, il n'y a que deux publications à signaler : *General Dufour, der beste schweizer Soldat* (Schweiz. Jugendschriftenwerk, 1952, 32 p.), de Fritz Wartenweiler, qui avait déjà publié avant la guerre, sous le titre *Unser General Dufour*, une biographie plus importante, également destinée à la jeunesse, et un *Catalogue raisonné de la correspondance familiale du général Dufour* de M^{me} Monique Bridel (Genève, Imprimerie de la Tribune de Genève, 1953, 88 p., 2 pl. hors texte). Ce catalogue, qui contient les résumés ou

l'indication du sujet de 677 lettres écrites par Dufour à ses proches entre 1807 et 1868, a été établi avec beaucoup de soin. On y trouve une multitude de renseignements intéressant l'histoire de Genève et celle de la Confédération, ainsi que beaucoup de traits de caractère d'une indéniable valeur biographique. L'introduction, d'une quinzaine de pages, intitulée « Le général Dufour tel que le révèle sa correspondance familiale », est pleine de finesse.

Le *Jean-Gabriel Eynard et son temps, 1775-1863* de M. Edouard Chapuisat (Genève, Jullien, 1952, 208 p., 1 portrait en frontispice) évoque surtout les aspects mondains d'une époque heureuse. L'anecdote et la digression y abondent. Le livre a du charme. Eynard est dépeint parmi ses contemporains, dans le cadre d'une société qui n'a plus de secrets pour M. Chapuisat ; mais sa figure s'y trouve un peu noyée.

Saisissons l'occasion pour signaler qu'à notre avis le rôle de premier plan qu'Eynard a joué dans l'expansion capitaliste des pays méditerranéens mériterait une étude. De même, sur l'action d'Eynard en faveur de la Grèce, et, de manière plus générale, sur l'histoire du philhellénisme genevois, il y aurait un beau livre à écrire. Il faudrait pour cela dépouiller systématiquement des fonds d'archives publics et privés, à Genève, à Athènes et ailleurs. Ce pourrait être, pour un étudiant, un travail de thèse fort intéressant.

Dans notre chronique bibliographique pour l'année 1950, nous avions signalé le très net regain d'intérêt pour Sismondi et ses idées. Une preuve nouvelle en a été donnée. M. G. Sotiroff, à qui l'on devait déjà une étude sur *Ricardo und Sismondi* (Zurich, Europe Verlag, 1945), a réédité les *Nouveaux principes d'économie politique*, dont les deux premières éditions, qui datent de 1819 et 1827, sont pratiquement introuvables dans le commerce. Une préface, des notes peu abondantes mais judicieuses, font de la réédition de M. Sotiroff un excellent instrument de travail. Elle a en outre le mérite d'attirer l'attention sur un texte dont plus d'une partie n'a rien perdu de son actualité (Genève, Jeheber, 1951 et 1953, 2 tomes de 352 et 328 p.).

Sur Sismondi, on trouvera également des renseignements intéressants et partiellement inédits dans la belle biographie de M. Raffaele Ciampini : *Gian Pietro Vieusseux, i suoi viaggi, i suoi giornali, i suoi amici* (Turin, Einaudi, 1953, 476 p.). Avec Genève, sa patrie, Vieusseux, bien que né à Oneglia, et tout à fait italianisé, avait conservé de plus étroites relations qu'on ne le croit en général. Il était fort lié, en particulier, avec Sismondi, dont on connaît l'intérêt pour la Toscane, où il possérait un domaine, et avec Jean-Gabriel Eynard, lui aussi un peu toscan par les débuts de sa carrière. Eynard recourut aux services de Vieusseux pour acheminer vers la Grèce insurgée les secours qu'il lui destinait. M. Ciampini entre dans le

détail de ces relations, et cite de nombreux textes qui n'avaient pas encore été publiés.

Au cours des siècles, Genève a accueilli un grand nombre d'hôtes de marque, auxquels il lui est souvent arrivé d'accorder sa bourgeoisie d'honneur. Elle l'a fait en particulier pour le futur Frédéric VII de Danemark, qui vécut à Plongeon, chez le professeur Puerari, de 1826 à 1828. M. Finn T. B. Friis avait agréablement évoqué ce séjour devant notre société, en avril 1951 (cf. p. 101 de ce Bulletin). Il a publié en danois sa communication dans la *Personalhistorisk Tidsskrift* (1953, p. 166-203) sous le titre de « *Frederik den syvendes ungdomsophold i Genève* ».

Nous avons eu l'occasion de signaler ces dernières années les articles publiés dans diverses revues, par M. H. W. Häusermann sur la maison habitée par Shelley à Montalègre, sur une lettre du poète Meldwin et sur le séjour du peintre Danby à Genève. M. Häusermann a réuni ces études et quelques autres en un volume qu'il a intitulé *The Genevese Background* (Londres, Routledge & Kegan Paul Ltd., 1952, x-224 p., 20 ill. hors texte). En plus des études que nous avons rappelées, on y trouvera, fondés sur des documents inédits, de solides travaux sur Maria Edgeworth et la *Bibliothèque britannique* (avec la correspondance échangée entre les époux Edgeworth et Marc-Auguste Pictet), sur les relations de Ruskin avec le Genevois Louis-H. Gosse, qui fut son médecin, sur *The tragic Comedians*, nouvelle inspirée à Meredith par la mort en duel de Lassalle, en 1864, et sur l'activité littéraire de Joseph Conrad à Genève, où il fit quatre séjours, en 1874, 1891, 1895 et 1917. L'ensemble forme une contribution importante à l'étude des relations littéraires anglo-genevoises au XIX^e siècle.

M. Jean Olivier a continué à publier d'intéressantes notes sur l'histoire de la médecine genevoise : « Remèdes d'autrefois » (*Revue médicale de la Suisse romande*, 1951, p. 805-808) ; « Le mémoire du Dr Jean-Pierre Maunoir sur les amputations (*ibid.*, 1952, p. 109-120) ; « Un précurseur genevois de la transfusion sanguine : le Dr Roussel » (*La Croix-Rouge suisse*, 1952, n° 1).

Signalons en terminant qu'à l'occasion de son centenaire, l'Eglise anglaise de Genève a publié une monographie : *The English Church in Geneva, 1853-1953* (20 p., 5 ill. dans le texte). Elle est due à son chapelain actuel, le Rev. Richard Hanson, qui a puisé la plupart de ses informations historiques dans *The Story of the English Church in Geneva*, du Rev. C. H. D. Grimes, parue en 1926.

Olivier REVERDIN.